



## Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, aromatiques et Industrielles

Siege : Siège : Route de Nemours. - 91490 Milly-la-forêt

Tél : 01 64 98 83 77 - Télécopie : 01 64 98 88 63

Courriel : [contact@cnpmmai.net](mailto:contact@cnpmmai.net)

Site internet : [www.cnpmmai.net](http://www.cnpmmai.net)

### Structure adossée à : ITEIPMAI

### Chiffres-clés

#### Effectifs

En 2018 : 9 dont 1 Ingénieur et Cadre, 2 ingénieurs, 4 Techniciens et 2 Administratifs

#### Budget total

En 2018 : 500 K€

Le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles (CNPMAI) est un outil créé par les producteurs et mis au service des acteurs du réseau Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM).

Cet organisme, unique en France, a su associer agronomie, botanique et pédagogie pour répondre aux besoins des activités suivantes :

- Conserver une large diversité génétique des PPAM (France, Europe),
- Valoriser et mettre à la disposition des utilisateurs un matériel végétal adapté, nouveau, amélioré ou tout simplement clairement identifié,
- Participer à la protection de notre patrimoine naturel (espèces menacées notamment),
- Sensibiliser tous les publics à la richesse des Simples et à la sauvegarde de la biodiversité.

## Contacts

**Président :**  
LéonZ VAN NIEKERK

**Vice-président :**  
Hughes JOURD'HUI

**Trésorier :**  
Jacques LHUILLERY

**Directrice :**  
Agnès LEMEN



---

## Implantation régionale

- **Île-de-France**

CNPMAI  
CNPMAI  
Route de Nemours  
91490 MILLY LA FORET  
Téléphone : 01 64 98 83 77  
Fax : 01 64 98 88 63



## Domaines de compétences

### ● **Ressources botaniques et génétiques :**

- Conservation de collections : spécifiques et génériques (plantes prioritaires pour les filières ppam, collections nationales).
- Acquisition de matériel végétal, de variabilité génétique par prospection, suivi des évolutions réglementaires concernant l'accès aux ressources phytogénétiques.
- Pré sélection de populations ou d'individus productifs suivant des critères définis par les comités interprofessionnels et conseils scientifiques des filières ppam.

### ● **Agronomie / production :**

- Production de semences et plants utilisés dans les filières ppam (conventionnel et biologique).
- Réalisation de fiches techniques.
- Expérimentations pour développer la mise en culture de plantes encore peu cultivées

### ● **Protection de la biodiversité :**

- Accompagnement de la filière cueillette de plantes sauvages dans sa structuration, sensibilisation, suivi de la réglementation nationale.
- Suivi de l'évolution des ressources naturelles des espèces menacées.
- Etude des possibilités de mise en culture.
- Fourniture de matériel végétal et d'informations techniques aux professionnels des filières ppam.

### ● **Tourisme / pédagogie :**

- Accueil de visiteurs toute l'année (visite des jardins et de l'espace muséographique dédié aux filières ppam).
- Accueil de groupes (scolaires et autres) avec des animations spécifiques ppam.



---

Non renseigné



---

## Publications

- Compte-rendu technique annuel
- Documentation technique sur les semences et plants des PAM
- Documentation de sensibilisation sur la cueillette des plantes menacées « Culture et cueillette des plantes médicinales et aromatiques menacées de la flore française »
  
- Lettre aux adhérents
- Dossiers techniques par plantes (menthes, basilics)
- Catalogue semences et plants (900 espèces de PAM) et index Seminum
- Site internet :
- [www.cnpmi.fr](http://www.cnpmi.fr)



---

Pas de formations CNPMAI au catalogue de formations ACTA